



QUESTIONNAIRE DE SANTE 2024-2025

A remplir si votre certificat médical établi par le médecin est
de moins de 3 ans

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017.

Répondez aux questions en cochant OUI ou NON <i>Les réponses formulées relèvent de votre responsabilité.</i>	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation des allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu dans les 12 derniers mois ?		
Votre pratique est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu **NON à toutes les questions** : Il n'y aura pas de certificat médical à fournir.
En revanche, si vous avez répondu **OUI à une ou plusieurs questions**, il faudra consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire et fournir à l'association Handy'Namic Grésivaudan un certificat médical.

Attestation de renseignement QUESTIONNAIRE DE SANTE 2024-2025

Je soussigné(e)

(Nom prénom du représentant légal) _____ représentant légal de

(Nom prénom de l'adhérent) _____ atteste avoir renseigné

le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de l'association Handy'Namic Grésivaudan ne pourra être recherchée.

A _____, le _____

Signature de l'adhérent ou
du représentant légal agissant en son nom